

Les manipulations de l'information, un défi pour nos démocraties

Alexandre Escorcia

directeur adjoint du CAPS

Jean-Baptiste Jeangène Vilmer

directeur de l'Institut de recherche stratégique de l'École militaire

juin 2018

« L'émergence d'un espace numérique mondial constitue une rupture comme il en existe peu dans l'histoire de l'humanité. (...) Cette amplification sans précédent de l'espace public offre certainement de nouvelles chances aux aspirations qui animent nos démocraties ; elle fait aussi peser de nouveaux risques d'aliénation sur les individus et les sociétés. Répondre à ces défis est la tâche de notre génération. »

Discours du Ministre de l'Europe et des Affaires étrangères, Jean-Yves Le Drian (4 avril 2018, Conférence internationale sur les manipulations de l'information)

Les manipulations de l'information ne sont pas un phénomène nouveau. Leur actualité récente est liée à la combinaison de deux facteurs : d'une part, les capacités inédites de diffusion rapide et de viralité offertes par internet et les réseaux sociaux, couplées, d'autre part, à la crise de confiance que vivent nos démocraties et qui dévalue la parole publique, allant jusqu'à relativiser la notion même de vérité.

Le Brexit et les élections présidentielles américaines de 2016 et française de 2017 ont jeté une lumière crue sur ce phénomène, ses ressorts et ses conséquences. Pour autant, l'impact des manipulations de l'information, dans certains cas leur existence même, sont parfois remises en cause. Ne sommes-nous pas dans le cadre du débat démocratique, dont les excès peuvent être corrigés par la législation en vigueur ? L'accent mis par un certain nombre de gouvernements sur les « fausses nouvelles » n'est-il pas un moyen commode de se dédouaner ou de pointer du doigt de prétendus ennemis de la démocratie, y compris extérieurs, afin de consolider sa propre position politique ? Voire un prétexte insidieux pour remettre en cause les libertés publiques, et avant tout la liberté d'expression ?

Ces objections sont sérieuses. Elles demandent un examen approfondi, afin de cerner autant que possible ce que sont et ce que ne sont pas les manipulations de l'information. C'est pour cette raison que le CAPS et l'Institut de recherche stratégique de l'École militaire (IRSEM) ont entamé en septembre 2017 une enquête avec plusieurs objectifs :

- la définition du problème, en substituant à la notion trop vague et polémique de *fake news* celle, plus précise, de manipulation de l'information, entendue comme la diffusion intentionnelle et massive de nouvelles fausses ou biaisées à des fins politiques hostiles. Ainsi, le rapport s'intéresse principalement aux manipulations de l'information effectuées à l'initiative ou sous l'impulsion d'acteurs étatiques, dans le but de déstabiliser d'autres Etats ;

- l'analyse des causes et des conséquences des manipulations de l'information : qui désinforme ? Pourquoi ? Comment ? Avec quels objectifs politiques ?

- le recueil des meilleures pratiques de nos partenaires confrontés, parfois de longue date, à ce phénomène : mesures législatives, organisation institutionnelle, modalités du dialogue avec les acteurs privés et la société civile.

Le rapport issu de cette enquête est en cours de publication en français et en anglais. Outre les domaines ci-dessus, il s'intéresse également aux défis futurs – défis technologiques, futures tendances de la « guerre de l'information » russe, scénarios possibles – avant de formuler

Les manipulations de l'information

40 recommandations, partant du principe que les manipulations de l'information continueront de constituer un défi de longue haleine pour nos démocraties, auquel elles devront apporter une réponse participative, libérale et respectueuse des droits fondamentaux. Les pages suivantes résument les principaux points saillants de ce rapport.

LES AVATARS DES MANIPULATIONS DE L'INFORMATION

Le premier constat, qui distingue les manipulations de l'information récentes des opérations de propagande connues et pratiquées de longue date, est le caractère massif, systématique et très souvent artificiel de la diffusion des informations biaisées ou fausses. Cette diffusion massive s'appuie sur un véritable écosystème de la désinformation, composé d'une part d'utilisateurs en chair et en os aux motivations diverses, directement liées ou non aux objectifs politiques des États qui pratiquent les manipulations de l'information, et de l'autre d'acteurs automatisés ou semi-automatisés, les *bots* ou les *netbots*, qui sont des faux comptes sur les réseaux sociaux permettant d'assurer une diffusion rapide des fausses informations, par le truchement des *retweets* et *likes*.

Il est très difficile de mesurer l'effet concret d'une campagne de manipulation de l'information, les opinions étant par essence plastiques et susceptibles de variation. Mais le caractère viral de certaines fausses informations donne une idée assez précise du nombre de personnes qui ont pu y être exposées, sans toujours être en mesure – ou sans avoir la volonté – d'en vérifier la source première. La différence quantitative dans la diffusion finit par induire un saut qualitatif, ce d'autant plus que les fausses informations, qui attirent davantage l'attention et suscitent davantage de réactions, se répandent plus rapidement que les vraies¹ et bénéficient de ce que le chercheur Julien Nocetti appelle le « pouvoir égalisateur » du numérique².

Un deuxième constat fondamental, et qui justifie que l'on s'intéresse aux manipulations de l'information sous un angle de politique étrangère, voire de sécurité nationale, est que ce terrain a été investi par des acteurs étatiques désireux d'exercer une influence sur la vie démocratique, les institutions ou l'intégrité d'autres États. Cette « arsenalisation de l'information » a, là encore, de nombreux précédents dans l'histoire, mais revêt une acuité particulière dans le contexte actuel.

De nombreux théoriciens ou officiels russes ont ainsi mis en avant l'utilisation de l'information à des fins d'intimidation et de déstabilisation politiques, avec une recherche d'objectifs stratégiques. L'amiral en retraite Vladimir Pirunov, qui fut « conseiller scientifique » du président Poutine, écrivait ainsi en 2010 que « la guerre de l'information consiste à sécuriser les objectifs de la politique nationale en temps de guerre comme de paix par des moyens et des techniques permettant d'influencer les ressources informationnelles du camp adverse, [dont] la désinformation (tromperie), la manipulation (situationnelle ou sociétale), la propagande (conversion, séparation, démoralisation, désertion, captivité), le lobbying, le contrôle des crises et le chantage »³. La rédactrice en chef de *Russia Today*, Margarita Simonian, a pour sa part déclaré en 2013 : « L'arme informationnelle, bien sûr, est utilisée dans des moments critiques, et la guerre est toujours un moment critique. C'est une arme comme une autre. Vous comprenez ? Et de dire, pourquoi en avons-nous besoin – c'est comme de dire : "Pourquoi avons-nous besoin d'un ministère de la défense, s'il n'y a pas de guerre ?" »⁴.

Certes, les démocraties occidentales ont, dans leurs doctrines militaires, des définitions de la « guerre informationnelle » ou des « opérations psychologiques »⁵. Moscou en tire d'ailleurs argument pour indiquer que toute mesure qu'elle prendrait dans ce domaine ne l'est qu'en réponse aux agressions informationnelles de l'Occident, notamment à l'occasion des « révolutions de couleur » dans l'étranger proche de la Russie. Mais contrairement à celle-ci, les pays occidentaux n'envisagent pas d'opérations informationnelles hors d'un contexte opérationnel bien particulier d'hostilité armée et leurs doctrines militaires font clairement la distinction entre temps de paix et temps de crise ou de guerre.

Au-delà des aspects doctrinaux, on ne peut que constater, a minima, que les activités d'entités telles que l'Internet Research Agency, véritable « usine à trolls » basée à Saint-Pétersbourg, mise en cause par l'enquête du procureur spécial américain Robert Mueller sur les soupçons d'ingérence russe dans la campagne américaine de 2016, n'ont guère troublé le Kremlin qui n'a pas fait le moindre effort pour mettre fin à ses agissements⁶.

QUELLES CONSÉQUENCES ?

Le premier effet recherché par ceux qui manipulent l'information est de porter atteinte à la crédibilité des institutions et des processus démocratiques dans les pays attaqués. En ce sens, les manipulations de l'information cherchent moins à diffuser un contre-narratif ou à promouvoir un modèle alternatif qu'à accroître les divisions existantes dans nos sociétés et à faire prospérer le doute systématique, comme illustré par le slogan de *RT France* : « Osez douter ».

La mesure de l'efficacité des campagnes de manipulation de l'information est, on l'a dit, un exercice difficile. Même lorsqu'elles ont un objectif clairement déterminé – par exemple, contribuer à l'élection de telle ou telle figure politique –, la preuve contrefactuelle (la personne aurait-elle été élue si l'opération de manipulation n'avait pas eu lieu ?) est par définition impossible à apporter.

On peut cependant donner quelques indications sur l'impact possible des campagnes de désinformation à l'aide de différents exemples récents.

Le référendum sur le Brexit est l'un de ces exemples. Le rôle de la plateforme Cambridge Analytica, à l'aide des données personnelles de dizaines de millions d'utilisateurs de Facebook, dans la « désinformation, la diffusion de rumeurs et la propagande », selon les termes de Christopher Wylie, ancien directeur à la recherche de la plateforme, est désormais bien établi. Concernant l'impact possible de ces manipulations, M. Wylie ajoute : « Je ne pense pas que [la victoire du] Brexit aurait eu lieu s'il n'y avait pas eu ces technologies et l'utilisation de ces données. »⁷

La nature, l'étendue et les conséquences des efforts d'ingérence et de manipulation dans le cadre de la campagne présidentielle américaine de 2016 font actuellement l'objet d'un débat passionné et d'une série d'enquêtes aux États-Unis. On ne peut en tout cas que constater que les techniques de diffusion massive, avec des trolls ou des bots se faisant passer pour de véritables utilisateurs américains, ont joué à plein tout au long de la campagne présidentielle américaine de 2016. À titre d'exemple, dès 2015, des trolls et des bots reliés à des adresses IP d'origine russe ont exacerbé les tensions raciales (#BaltimoreVsRacism, #FergusonRemembers), la peur du djihadisme (#TexasJihad, #ISISinGarland), le débat sur les armes

à feu (#NoGunsForCriminals, #GunViolenceOregon), l'homophobie (#IndianaFedUp), etc. Il est remarquable que dans beaucoup de ces cas, ces trolls ou bots ont pu se positionner des deux côtés d'une même question, appelant par exemple à manifester pour ou contre la construction d'une mosquée. Des informations de presse récentes font état du fait que l'activité de certains de ces comptes se poursuit dans le contexte de la campagne pour les élections américaines de mi-mandat⁸.

Ces exemples montrent que dans la pratique, le seuil de succès de la plupart des campagnes de manipulations de l'information est assez bas : avoir semé le doute, approfondi les divisions d'une société, sont des résultats difficilement quantifiables mais en même temps relativement faciles à atteindre, en capitalisant sur les fractures et vulnérabilités existantes, ainsi que sur l'ouverture de nos sociétés. Un exemple frappant en est l'« affaire Lisa » en Allemagne, du nom de cette adolescente appartenant à la communauté des *Russlanddeutsche*, dont la disparition inquiétante en janvier 2016 a été instrumentalisée par Moscou, y compris au niveau politique, le ministre des affaires étrangères russe exigeant publiquement du gouvernement allemand « la vérité sur notre gamine » (sic), et a fait l'objet d'une campagne de désinformation prétendant qu'elle avait été enlevée et violée par des réfugiés, alors qu'elle avait simplement fugué chez un ami. Jouant sur la peur des réfugiés chez une communauté qui entretient des liens d'allégeance complexes avec la République fédérale, cette affaire visait à polariser la société allemande autour de l'une des questions les plus brûlantes l'ayant divisée ces dernières années.

Pour autant, il existe également des cas d'échec patent des manipulations de l'information : le plus éclatant est bien sûr l'affaire dite des Macron Leaks. Par ce terme, l'on désigne la tentative de discréditer le candidat Emmanuel Macron par une campagne orchestrée, soutenue et relayée aussi bien par des utilisateurs étrangers que par des opposants en France, culminant dans la divulgation, deux jours avant le deuxième tour, de 9 gigabits de données piratées depuis les ordinateurs de campagne du candidat. Il est clair que l'objectif en était de semer le doute dans l'esprit des électeurs afin de maximiser l'abstention et de favoriser son adversaire. Le mécanisme de la manipulation finale était finement rodé : le contenu a d'abord été déversé en vrac sur des plateformes de partage de fichiers, puis très vite repris sur les réseaux sociaux et diffusé massivement par le biais de communautés politiques, notamment l'ultra-droite américaine et l'extrême-droite française, et par l'utilisation de trolls et de bots.

Les manipulations de l'information

L'affaire des *Macron Leaks* et ses suites ont généré un fort intérêt chez de nombreux experts, qui se sont interrogés sur les raisons de l'échec de l'opération⁹. Plusieurs facteurs explicatifs peuvent être mis en avant : les particularités du système électoral français¹⁰, encore accentuées par le caractère particulièrement imprévisible de la campagne de 2017 ; la robustesse relative du paysage médiatique français et le professionnalisme de la presse, qui a fait état de la fuite sans entrer dans son contenu ; le caractère fruste de la manipulation, facilement percé à jour par une équipe de campagne bien rodée à la communication sur les réseaux sociaux.

Pour autant, les autorités françaises restent lucides sur les possibles vulnérabilités dans le cadre d'élections futures, comme le montrent les propositions de loi sur la lutte contre les manipulations de l'information actuellement en discussion devant le Parlement et qui instaureraient, entre autres dispositions, une procédure de référé pour faire cesser la diffusion d'informations manifestement fausses et de nature à porter atteinte à la sincérité du scrutin¹¹.

QUELLES RÉPONSES ?

Les manipulations de l'information font l'objet d'une attention croissante des pouvoirs publics dans la plupart des démocraties. L'information y est de plus en plus considérée comme un bien commun, dont la protection échoit à tous les citoyens préoccupés par la qualité du débat public. Les régimes démocratiques partent en effet du principe que les Etats ne peuvent se trouver seuls, ni même en première ligne, dans la lutte contre les manipulations de l'information : c'est avant tout à la société civile de développer sa propre résilience. Les gouvernements démocratiques ne conçoivent leur rôle qu'en appui de cet effort et pour l'essentiel dans trois directions : la protection de la sécurité nationale et du fonctionnement régulier des institutions, en tant qu'ils peuvent être affectés par des campagnes de manipulation de l'information ; la régulation des plateformes, afin d'accroître notamment leurs obligations de transparence et de les pousser à une plus grande rigueur dans l'identification et la suppression des bots ; l'appui aux efforts d'éducation aux médias et à l'esprit critique.

La plupart des Etats étudiés dans le cadre du rapport CAPS-IRSEM se sont dotés d'une organisation interministérielle pour la lutte contre les manipulations de l'information. Chez certains partenaires, il s'agit d'un simple réseau d'expertise dispersée au sein des différentes administrations ;

chez d'autres, des structures dédiées, parfois reliées à une priorité politique (suivi de la Russie au Royaume-Uni par exemple) et dotées de personnels et de budgets propres, ont été créées. Certains partenaires (Ukraine, République tchèque) ont enfin opté pour un modèle plus sécuritaire, avec un fort rôle de coordination dévolu aux ministères de la défense ou de l'intérieur.

Ces différentes structures s'attachent en général à produire une veille, plus ou moins approfondie, sur les manipulations de l'information existantes ou en gestation, ainsi qu'à proposer des réponses en termes de contre-narratifs et de communication stratégique. Plus rarement, certains Etats utilisent l'arme des manipulations de l'information au titre de la contre-attaque, en la justifiant par une situation de guerre qui rendrait possible l'emploi contre l'adversaire de ses propres moyens : on peut ranger dans cette catégorie la récente affaire de pseudo-meurtre du journaliste Arkadi Babtchenko en Ukraine.

Outre les Etats, certaines organisations internationales se sont également saisies du sujet. Ainsi, l'Union européenne s'est dotée de trois *task forces* de communication stratégique, qui s'intéressent de plus en plus aux campagnes de manipulation de l'information ciblant des Etats membres. Outre des actions de veille interne et de renforcement des capacités de pays du voisinage en matière de lutte contre la désinformation, la *task force* « Est », tournée vers le voisinage oriental – qui est la plus active et la mieux dotée – a également mis en place un site internet de lutte contre la désinformation et de vérification des faits. La Commission européenne a, pour sa part, publié le 26 avril 2018 une communication sur la lutte contre la désinformation, sur la base d'un rapport d'un Groupe d'experts qu'elle avait constitué, mais aussi d'une consultation publique¹². La communication propose l'élaboration d'ici juillet 2018, sous les auspices d'un forum réunissant les acteurs du numérique et des représentants des médias et de la société civile, d'un « code de bonnes pratiques contre la désinformation » afin de promouvoir les mesures de vérification et d'autorégulation. La Commission annonce son intention de procéder à une évaluation fin 2018, se réservant la possibilité de décider de l'opportunité de mesures additionnelles. Elle exprime aussi son intention de veiller à la sécurisation des processus électoraux, notamment dans la perspective des élections européennes de 2019, en lien avec les Etats membres à qui échoit cette responsabilité première. À ce stade cependant, aucune mesure législative n'est annoncée, et il est

Les manipulations de l'information

probable qu'aucune proposition législative n'émanera de la Commission d'ici la fin de la législature.

L'OTAN, de son côté, s'intéresse avant tout aux campagnes de manipulation de l'information pouvant toucher sa présence avancée en Europe de l'Est, dans le cadre de la lutte contre les « menaces hybrides ». Enfin, on peut signaler les efforts de la présidence canadienne du G7 pour créer un mécanisme de réaction rapide à partir d'un réseau de points focaux pour la « défense de la démocratie », initiative proposée aux chefs d'Etat et de gouvernement du G7 lors de leur réunion de Charlevoix.

La lutte contre les manipulations de l'information relève cependant en premier lieu de la société civile et des acteurs privés au sens large. L'une des recommandations du rapport CAPS-IRSEM est d'ailleurs que les Etats gardent une « empreinte légère » et laissent la société civile – en premier lieu les journalistes et les ONG – en première ligne. Cette approche est justifiée par des raisons autant libérales (la protection de la liberté d'expression et de la liberté de la presse) que réalistes, puisque si une partie du problème est la défiance de la population à l'égard des élites, toute solution verticale risque de moins convaincre, voire de nourrir les théories complotistes de certains.

De nombreuses initiatives pour la vérification des faits et pour un journalisme de qualité ont ainsi vu le jour ces dernières années ; outre les sites internet de vérification des faits introduits par *Le Monde* et d'autres médias, l'ONG française Reporters sans frontières a lancé la *Journalism Trust Initiative* afin de fédérer des acteurs du monde des médias désireux de promouvoir des normes de journalisme de qualité. Le ministère français de l'Education nationale s'est également saisi de la question de l'éducation aux médias, avec la mise en place d'un Centre pour l'éducation aux médias et à l'information qui promeut les bonnes pratiques et fournit des orientations pédagogiques pour les enseignants, mais aussi plus largement pour les internautes¹³. La ministre de la Culture a par ailleurs annoncé le doublement de son budget à l'éducation aux médias, de trois à six millions d'euros, essentiellement pour financer des projets issus de la société civile¹⁴.

Enfin, les plateformes elles-mêmes ont pris conscience de la nécessité de s'investir dans la lutte contre les manipulations de l'information. Cette prise de conscience tardive et partielle, qui résulte en grande partie de logique d'affichage (peur de nuire à sa réputation), se traduit par certaines

initiatives telles que l'annonce par Twitter de la suppression massive de faux comptes, ce que l'entreprise était jusqu'ici réticente à faire de crainte de priver d'accès de véritables utilisateurs ou encore le développement d'initiatives visant à collaborer avec les journalistes et rendre davantage visibles les efforts de fact-checking. Pour autant, c'est très souvent le modèle économique de nombre de ces plateformes qui pose directement problème : le chiffre d'affaires de ces plateformes dépend en effet directement d'un certain nombre de critères (nombre de clics, viralité, engagement avec l'internaute) qui favorisent la diffusion et la visibilité d'informations sensationnalistes, souvent fausses. Dans cette perspective, le choix de certaines autorités (notamment la Commission européenne) de privilégier l'auto-régulation semble insuffisant : les pouvoirs publics mais aussi de nombreux acteurs de l'écosystème numérique (Tech for Good, Time Well Spent) plaident pour accroître les obligations de transparence, voire contraindre les plateformes à modifier leur modèle économique.

LES DÉFIS QUI VIENNENT

Si la prise en compte croissante des manipulations de l'information par une série d'acteurs publics et privés est incontestablement positive, le risque demeure d'une approche avant tout réactive et peu adaptée aux nouveaux fronts des manipulations. De fait, les manipulateurs étendent de plus en plus leur champ d'action au-delà de la simple influence sur les échéances politiques nationales ou sur les débats de société internes, pour embrasser des objectifs de discrédit de la politique étrangère (la politique africaine de la France est par exemple particulièrement visée), voire pour accroître le « brouillard de la guerre » et semer la confusion sur leurs propres actions (l'affaire Skripal ou les manipulations de l'information autour de l'attaque chimique de Douma entrent assurément dans cette catégorie).

Des manipulations de l'information futures pourraient aussi s'attaquer à la réputation d'acteurs économiques importants, voire chercher à semer la panique au moment de grands événements internationaux. Par ailleurs, les évolutions de la technologie vont de plus en plus faire entrer la vidéo dans l'ère des manipulations de l'information, qui se concentraient jusqu'ici essentiellement sur le texte (des histoires fabriquées ou déformées) ou sur l'image statique (le bon vieux maquillage de photos).

Il est clair enfin que les manipulations de l'information prospèrent sur

Les manipulations de l'information

un terreau fertile dans nos sociétés, fait de méfiance envers toute parole institutionnelle et de remise en cause de la notion même de vérité et du raisonnement scientifique. C'est pourquoi la meilleure réponse réside, in fine, dans la résilience de nos sociétés démocratiques, mais aussi dans le fait que, contrairement aux régimes autoritaires, tout, y compris la réalité et l'impact des manipulations de l'information, peut y faire l'objet d'un débat ouvert et libre.

NOTES :

1 : Voir à ce sujet l'article éclairant de Soroush Vosoughi, Deb Roy et Sinan Arai, « The spread of true and false news online », *Revue Science*, 9 mars 2018.

2 : Julien Nocetti, « Géopolitique de la cyber-conflictualité », *Politique étrangère*, été 2018.

3 : V.S. Pirumov, *Informatsionnoe Protivoborstvo*. 3. Moscow, 2010, cité par Peter Pomerantsev et Michael Weiss, *The Menace of Unreality . How the Kremlin Weaponizes Information, Culture and Money*, The Interpreter, a project of the Institute of Modern Russia, 2014, p. 12.

4 : Margarita Simonian, interview à Lenta.ru, 7 mars 2013, disponible sur <http://archive.is/RzLyk> (lien consulté le 21 juin 2018). Après s'être exprimée à de nombreuses reprises en des termes similaires, Mme Simonian a récemment modifié son discours sur ce point.

5 : Cf en particulier Timothy L. Thomas, "The Russian Understanding of Information Operations and Information Warfare", in *Information Age Anthology*, Vol III, disponible sur <http://www.au.af.mil/au/awc/awcgate/ccrp/thomas.pdf> (lien consulté le 21 juin 2018).

6 : Interrogé à ce sujet par un journaliste autrichien, Vladimir Poutine a fait une réponse révélatrice de l'ambiguïté fondamentale qui caractérise la posture de la Russie : « Please make a distinction between the Russian Government, Russia as a state, Russian citizens and certain legal entities. » (Interview with Austrian *ORF television channel*, June 4, 2018, transcript disponible sur <http://en.kremlin.ru/events/president/news/57675> (lien consulté le 21 juin 2018)).

7 : Propos tenus par Christopher Wylie, ancien directeur à la recherche de Cambridge Analytica, lors d'une audition au Parlement européen, 5 juin 2018, cité in Agence Europe, *Bulletin Quotidien Europe* n° 12034, 5 juin 2018.

8 : Voir par exemple « Les trolls russes continuent de mettre le bazar sur les réseaux sociaux américains », *L'Opinion*, 20 juin 2018 (disponible sur <https://www.lopinion.fr/edition/ws/j/trolls-russes-continuent-mettre-bazar-reseaux-sociaux-americains-154174>, lien consulté le 21 juin 2018).

9 : J.-B. Jeangène Vilmer, *Successfully Countering Russian Electoral Interference: 15 Lessons Learned from the Macron Leaks*, CSIS Brief, 21 juin 2018.

10 : Election directe à deux tours, créant un sas et limitant l'effet de stupeur : de fait, on constate que les manipulations électorales semblent fonctionner le mieux dans des consultations à un tour telles que les élections américaines ou les référendums.

11 : Le dossier législatif complet est disponible sur http://www.assemblee-nationale.fr/dyn/15/dossiers/alt/fausses_informations_lutte (lien consulté le 21 juin 2018).

12 : Communication de la Commission au Parlement européen, au Conseil, au Conseil économique et social et au Comité des régions, « Lutte contre la désinformation : une approche européenne », version anglaise disponible sur <https://ec.europa.eu/digital-single-market/en/news/communication-tackling-online-disinformation-european-approach> (lien consulté le 21 mai 2018).

13 : A titre d'exemple, voir l'excellente mise au point définitionnelle sur le site du Clemi : <https://www.clemi.fr/fr/ressources/nos-ressources-pedagogiques/ressources-pedagogiques/des-fake-news-aux-multiples-facettes.html> (lien consulté le 21 juin 2018).

14 : Discours de Françoise Nyssen prononcé à l'occasion des Assises internationales du journalisme de Tours le 15 mars 2018.